



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE du 6 AVRIL 2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril, à 18 Heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Roger PEGOURIE à LES CABANNES, sous la présidence de Monsieur Paul QUILES, Président.

### ***Etaient Présents :***

**Commune de CORDES :** Madame Renée GAUTIER, Messieurs Paul QUILES, François LLONCH, Paul VILLAIN, Bernard TRESSOLS,

**Commune de PENNE :**

**Commune de ST MARTIN LAGUEPIE :** Monsieur Jean-Christophe CAYRE

**Commune de LES CABANNES :** Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLEZ,

**Commune de VAOUR :** Monsieur Pascal SORIN,

**Commune de MILHARS :** Madame Sylvie GRAVIER,

**Commune de ST MARCEL CAMPES :** Monsieur Jean-Pierre MARTEAU,

**Commune de LIVERS-CAZELLES :**

**Commune de MOUZIEYS PANENS :** Monsieur Claude BLANC,

**Commune de SOUEL :** Monsieur Frank CEBAK,

**Commune de BOURNAZEL :** Monsieur Claude LAURENT,

**Commune de VINDRAC-ALAYRAC :** Madame Régine BESSOU,

**Commune de LE RIOLS :**

**Commune de LACAPELLE SEGALAR :** Monsieur Gérard TERRISSOL,

**Commune de LABARTHE BLEYS :** Madame Colette BOUYSSOU

**Commune de MARNAVES :** Madame Sabine OURLIAC,

**Commune de ROUSSAYROLLES :** Monsieur Jean-David ROOCKX,

**Commune de ST MICHEL DE VAX :** Monsieur Jacques MAFFRE.

***Formant la majorité des membres en exercice.***

**Absents et excusés :** Messieurs Pierre PAILLAS, Jean-Luc KRETZ, Philippe DELABRE, Bernard LARROQUE, Axel LETELLIER, Bernard HOLDERLE, Denis DONNADIEU, Jean-Paul MARTY.

Monsieur Philippe WOILLEZ a été élu secrétaire de séance.

En préambule de l'ouverture de l'ordre du jour et sur invitation de Monsieur le Président, les membres du conseil communautaire ont validé et signé le compte-rendu de la séance du 23 mars 2017 dont ils avaient préalablement pris connaissance.

### **1- Vote des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2017.**

#### **Sur proposition de Monsieur le Président,**

- Vu le code des impôts,
- Vu les bases prévisionnelles d'imposition 2016 pour chaque commune,
- Vu le calcul des participations prévisionnelles aux dépenses de fonctionnement 2017 du budget annexe des ordures ménagères,
-

Après en avoir délibéré,

le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents,  
vote les nouveaux taux proposés de la TEOM pour 2017 pour la zone rurale, la zone urbaine et le produit attendu ; comme figurants au tableau ci-dessous :

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
01 ZONE RURALE	2 283 295	12,14	277 192,01
02 ZONE URBAINE	1 447 526	9,12	132 014,97

## 2 - Délibération vote des taux d'imposition 2017.

Le conseil communautaire,

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017,  
Vu la proposition faite par la commission des finances lors de sa réunion du 3 avril 2017,  
Considérant qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une augmentation des taux d'imposition 2017,  
Considérant par ailleurs, les décisions d'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux additionnels adoptées par l'assemblée en 2013 et concernant :

D'une part :

- L'intégration fiscale de la taxe d'habitation, la taxe du foncier bâti et la taxe du foncier non bâti en concordance avec les délibérations adoptées par les communes de St Martin-Laguepie et de Livers-Cazelles sur une période de 7 ans, conformément à l'article 1638 quater du CGI.

Et d'autre part :

- L'intégration fiscale de la taxe du foncier bâti sur le territoire des sept communes de l'ancien territoire du Causse Nord-Ouest sur une période de 13 ans, conformément l'article 1638-0 bis du CGI,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de ne pas procéder à une augmentation des taux d'imposition de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti et de la CFE et valide les produits attendus 2017 comme ils figurent au tableau ci-dessous ; procède également à la mise en réserve d'un taux CFE de 0.73 % correspondant à la différence entre le taux d'imposition de 31.89% et le taux maximum de droit commun de 32.62 %.



# 1) BUDGET GENERAL 2017

4 C ou CC DU CORDAIS & DU CAUSSE - 81 - budget général 4 C		BP	2017
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 409 301,86	2 296 874,23
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 112 427,63
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>2 409 301,86</b>	<b>2 409 301,86</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	293 812,46	510 222,54
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	244 254,05	244 254,05
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 216 410,08	(si solde positif)
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>754 476,59</b>	<b>754 476,59</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>3 163 778,45</b>	<b>3 163 778,45</b>

## 2) BUDGET ANNEXE DU SPANC 2017.

4C- SPANC - - 4C-SPANC		BP	2017
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	56 903,02	48 366,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 8 537,02
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>56 903,02</b>	<b>56 903,02</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	34 149,75	30 736,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	33 600,00	33 600,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 3 413,75
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>67 749,75</b>	<b>67 749,75</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>124 652,77</b>	<b>124 652,77</b>

### 3) BUDGET ANNEXE DES ECOLES 4C 2017

ECOLES INTERCOMMUNALES DE LA 4C - ECOLES INTERCOMMUNALES DE LA 4C - BP - 2017

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

#### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	703 913,66	666 302,79
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 37 610,87
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>703 913,66</b>	<b>703 913,66</b>

#### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	14 728,29	13 674,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 054,29
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>14 728,29</b>	<b>14 728,29</b>

#### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>718 641,95</b>	<b>718 641,95</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

#### 4) BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS 2017

Service de collecte enlèv.OM 4C - 81 - Budget annexe O.M 4C		BP	2017
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>			<b>A1</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>O</b>	<b>VOTES AU TITRE DU PRESENT</b>	<b>530 616,14</b>	<b>437 218,95</b>
<b>E</b>	<b>BUDGET (1)</b>		
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de</b>		
<b>E</b>	<b>L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
<b>P</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
<b>O</b>	<b>REPORTE (2)</b>		<b>93 397,19</b>
<b>R</b>	=	=	=
<b>T</b>	<b>TOTAL DE LA SECTION DE</b>	<b>530 616,14</b>	<b>530 616,14</b>
<b>S</b>	<b>FONCTIONNEMENT (4)</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>O</b>	<b>VOTES AU TITRE DU PRESENT</b>	<b>359 163,39</b>	<b>376 950,91</b>
<b>E</b>	<b>BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>		
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de</b>	<b>557 719,60</b>	<b>510 239,20</b>
<b>E</b>	<b>L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
<b>P</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
<b>O</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>		<b>29 692,88</b>
<b>R</b>	<b>(2)</b>	=	=
<b>T</b>	<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>916 882,99</b>	<b>916 882,99</b>
<b>S</b>	<b>D'INVESTISSEMENT (4)</b>		
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 447 499,13</b>	<b>1 447 499,13</b>

# 5) BUDGET ANNEXE CUISINE COLLECTIVE DE FONTBONNE 2017.

CC du Cordais et du Causse cuisl - 81 - Cuisine Collective 4C	BP 2017
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	159 879,07	153 574,62
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 6 304,45
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>159 879,07</b>	<b>159 879,07</b>

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 301,22	2 301,22
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	8 604,90	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 8 604,90
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>10 906,12</b>	<b>10 906,12</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>170 785,19</b>	<b>170 785,19</b>

## 6) BUDGET ANNEXE MSAP 4C 2017.

4C- MSAP - 81 - 4C- MAISON SERVICES AU PUBLIC		BP	2017
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE			A1
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	113 500,00	113 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	113 500,00	113 500,00
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	697,91	4 697,91
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 000,00	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 697,91	4 697,91
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (4)	118 197,91	118 197,91

## 7) BUDGET ANNEXE DU TRANSPORT A LA DEMANDE 4C 2017.

TRANSPORTS A LA DEMANDE DE LA 4C - TRANSPORTS A LA DEMANDE DE LA 4C - BP - 2017

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 493,58	13 200,00
	+	+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>A</b>		
<b>O</b>	<b>R</b>		
<b>T</b>	<b>T</b>		
<b>S</b>	<b>S</b>		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 35 293,58
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	48 493,58	48 493,58

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	81,00	1 736,84
	+	+	+
<b>R</b>	<b>E</b>		
<b>P</b>	<b>A</b>		
<b>O</b>	<b>R</b>		
<b>T</b>	<b>T</b>		
<b>S</b>	<b>S</b>		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	6 492,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 8 147,84	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 228,84	8 228,84

### TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	56 722,42	56 722,42
--	---------------------	-----------	-----------

#### **4 -Délibération portant signature d'une convention d'aide avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, relative à une opération collective annuelle de réhabilitation des assainissements non collectifs au titre de l'année 2017.**

##### ***Monsieur le Président expose :***

Il est possible, dans le cadre de son 10<sup>ème</sup> programme d'intervention, de signer un accord-cadre pluri annuel avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne afin de préciser le cadre de l'opération collective de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

Les différences essentielles avec le protocole d'accord précédent dans la méthode et le montant des aides. Auparavant, les conventions étaient signées entre les propriétaires et l'Agence. Le nouveau protocole prévoit une convention entre l'Agence et la Communauté de communes et des conventions de mandat entre la Communauté de Communes et les propriétaires.

L'Agence verse les soutiens à la Communauté de Communes qui les reverse aux propriétaires une fois les travaux effectués.

L'accord cadre prévoit pour financer ce travail supplémentaire un soutien de 300 € par dossier pour la Communauté de Communes. Le montant versé aux particuliers pour les réhabilitations serait désormais de 4 200 € ou 80% du montant des travaux si celui-ci n'excède pas 5 250 €.

Les conditions d'éligibilité à la réhabilitation des installations de l'assainissement non collectif seront celles fixée par les délibérations votées par le conseil d'administration de l'Agence.

Ce processus étant long à mettre en place, l'Agence propose de signer une convention simple relative à une opération collective annuelle en 2017 suivant les mêmes modalités et de prévoir un accord pluriannuel pour les prochaines années. Un nombre de dossiers allant de **5 à 15** pourrait être présenté en 2017.

Ce nombre, une fois affiné, sera transmis à l'Agence par courrier.

##### ***Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité ou majorité :***

**APPROUVE**, la mise en place d'une opération collective annuelle de réhabilitation des ANC pour l'année 2017 et autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de présente délibération et notamment la convention d'aide avec l'Agence de l'Eau et les conventions de mandats avec les particuliers.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Service Ecoles**

Information de Monsieur Claude BLANC concernant la demande formulée par le Conseil d'Ecole de CORDES sur la modification des horaires des nouvelles activités scolaires (NAP), qui avait été évoquée lors du conseil communautaire du 23 mars 2016.

Comme il en avait été convenu lors de cette séance, le service départemental des transports scolaires ( FEDERTEEP) a été saisi de cette demande et a émis un avis favorable quant à la possibilité de procéder à la modification des horaires de ramassage des enfants, permettant ainsi la mise en place de ce nouveau planning des N.A.P, dès la rentrée de septembre.

La dernière étape consiste à procéder à une consultation des parents d'élèves par le biais d'un formulaire d'enquête individuel et anonyme qui sera déposé à l'école ; ceci afin de connaître leur position sur cette demande de modification des horaires.

## **Base de Loisirs du Garissou.**

Concernant le projet de pose d'ombrières sur les parkings de la Base de Loisirs du Garissou, précédemment évoqué lors des précédentes réunions, Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'une convention préalable va être signée avec la SARL Energie Développement afin de permettre à cette société de déposer le permis de construire. Cette démarche permettra de savoir si l'opération est réalisable sur ce site.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 heures.